DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210309-9

L'an deux-mille-vingt-et-un du mois de mars

le Conseil Municipal de la Commune de **SELONCOURT** s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.

NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 mars 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 02 mars 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29.

Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents ()

Etaient excusés ayant donné procuration ()

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire.

a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET: RUE DE VANDONCOURT- 2° ET DERNIERE TRANCHE - ECLAIRAGE PUBLIC - DEMANDE DE SUBVENTION AU SYDED

Dans le cadre des travaux de rénovation d'équipements d'Eclairage Public, il convient de poursuivre le remplacement des luminaires rue de Vandoncourt. Une première tranche de travaux avait été réalisée en 2019 et une subvention SYDED a été attribuée pour un montant de 10 771 € (comprenant aussi les rues de Dasle et Fonderie).

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du SYDED pour cette dernière tranche.

Ces travaux seront réalisés en REGIE.

Montant estimatif d'acquisition de matériel d'éclairage public : 10 790 € HT soit 12 948.00 € TTC.

Montant estimé de main d'œuvre : 901.00 €

Montant estimé de nacelle : 1 700.00 €

15 549.00 € T.T.C.

Le plan de financement de l'opération est établi comme suit :

Co-financeurs	Désignation	Calcul de la subvention	Montant	% Sur total T.T.C.
SYDED	Eclairage Public rue de Vandoncourt (2º tranche)	125.00 € par 19 points lumineux	2 375.00	
	TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES		2 375.00	15.27%
	MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.		13 174.00	84.73%
			15 549.00	100%

La Commission Voirie réunie le 23 février 2021 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à / par

- > s'engage à inscrire la dépense au BP 2021,
- > sollicite l'aide financière du SYDED;
- > se prononce sur le plan de financement exposé ci-dessus ;
- s'engage à prendre en charge le financement de l'organisme cité qui ne répondrait pas à hauteur de la subvention prévue et demandée;
- > demande l'autorisation de commencer les travaux avant la décision attributive de subvention du SYDED;
- autorise Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 09 mars 2021

Le Maire, Daniel BUCHWALDER